

Hydro-Québec

Demandes de renseignements particuliers

Étude des crédits budgétaires 2020-2021
Demandes de la 3e opposition

Vice-présidence – Communications, affaires
gouvernementales et relations avec les autochtones

1. Pour tout l'effectif d'Hydro-Québec depuis 2011-2012, indiquer, par année financière, ainsi que les prévisions pour 2020-2021 :

- a. le nombre et la répartition, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin ;

Nous vous référons au [Rapport annuel 2019 d'Hydro-Québec](#), page 98.

- b. le nombre total d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) ;

Temps supplémentaire par division / groupe		
Division / Groupe	2018 (M\$)	2019 (M\$)
Production	24,8	26,8
TransÉnergie	37,2	35,5
Distribution	73,1	69,8
Innovation, équipement et services partagés	16,7	19,1
Technologies de l'information et des communications	6,9	7,5
Unités corporatives et autres	5,9	5,5
Total	164,6	164,2

Exemples de situations nécessitant du temps supplémentaire :

- le rétablissement de service en cas de panne ;
- comblement obligatoire des positions vacantes de l'horaire pour raisons de sécurité ;
- réalisation de projets spéciaux ponctuels ;
- les remplacements temporaires.

- c. le nombre total de jours de vacances pris par le personnel ;

Le nombre total d'heures de vacances pris par le personnel (excluant les hauts dirigeants) du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020 a été de 2 765 904 heures.

Prendre note qu'en raison de la COVID-19, la période de référence des vacances 2019-2020 a été prolongée au 30 juin 2020.

Source : Hydro-Québec

d. le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique ;

Année	2019
Plaintes fondées après enquête	1
Plaintes enquêtées	2
Plaintes non recevables après analyse	16
Autres (plaintes retirées, prescrites, etc.)	5
Total plaintes	23

Source : Hydro-Québec

e. l'évolution de l'effectif régulier, par catégorie d'emploi (cadre supérieur et intermédiaire, professionnel, technicien, personnel de bureau, ouvrier et agent de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) ;

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de la 3^e opposition à la question 7.

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

- f. le niveau de l'effectif pour toutes les catégories d'emploi, et ce, pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

Groupe emploi (n)	Permanent	Temporaire	Total général
Bureau non régi	149	88	237
Bureau régi	2 084	353	2 437
Cadres	1 814	165	1 979
Constables	0	17	17
Étudiants-Stagiaires	0	44	44
Ingénieurs	1 576	386	1 962
Métiers	4 284	438	4 722
Professionnels	964	61	1 025
Réseau	157		157
Scientifiques	226	48	274
Spécialistes	3 575	519	4 094
Techniciens	2 148	381	2 529
Total général	16977	2500	19477

Source : Hydro-Québec

2. Pour tout l'effectif d'Hydro-Québec, et ce, par direction, indiquer :

- a. le nombre de départs à la retraite depuis 2011-2012, par année financière, et les indemnités de retraite qui seront versées ;

En 2019, il y a eu 961 départs à la retraite.

- b. le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines ;

Le Plan de gestion des ressources humaines ne s'applique pas à Hydro-Québec.

- c. le nombre de départs à la retraite prévus pour 2019-2020 et les indemnités de retraite qui seront versées ;

En 2020, 905 départs à la retraite sont prévus.

En 2021, 980 départs à la retraite sont prévus.

- d. le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique embauchés pour un ou des contrats.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

Source : Rapport annuel 2019 du Régime de retraite d'Hydro-Québec

3. Fournir un portrait du régime de retraite d'Hydro-Québec. Préciser le taux de capitalisation depuis 10 ans, le nombre de participants actifs et retraités, le salaire versé aux gestionnaires de fonds, le rendement, les frais de gestion ainsi que le montant total, le nombre et le détail de tous les contrats octroyés à des tiers en lien avec ce régime de retraite.

Ratio de capitalisation au 31 décembre 2019 : 142,4 %

Participants actifs au 31 décembre 2019 : 20 288

Retraités et bénéficiaires et titulaires de rente différée 2019 : 22 924

Frais de gestion et d'administration 2019 : 123 M\$

Rendement de la caisse sur 10 ans : 9,8 %

Source : *Rapport annuel 2019 du Régime de retraite d'Hydro-Québec*

4. Copie du rapport complet d'évaluation de l'efficacité et de la performance de la société incluant l'étalonnage avec des entreprises similaires, prévu à la *Loi sur Hydro-Québec* (article 7.2).

Conformément aux dispositions de la Loi sur Hydro-Québec, la Société a instauré un processus d'évaluations dans le cadre duquel elle se compare notamment à d'autres entreprises du secteur de l'électricité et rend compte tous les trois ans des résultats obtenus.

Les plus récents résultats ont été présentés aux pages 115, 116 et 117 du Rapport annuel 2018 d'Hydro-Québec. Les résultats de la prochaine évaluation seront publiés dans le Rapport annuel 2021 d'Hydro-Québec.

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2018.pdf>

3. Liste des sommes versées depuis 2011-2012, par année financière, à même le budget discrétionnaire. Indiquer :
- a. le nom de la personne ou de l'organisme concerné ;
 - b. la circonscription électorale ;
 - c. le montant attribué ;
 - d. le projet visé et le résultat.

Hydro-Québec ne dispose pas de budget discrétionnaire.

4. Liste des sommes versées en dons et commandites depuis 2011-2012, par année financière. Indiquer :
- a. le nom de la personne ou de l'organisme concerné ;
 - b. la circonscription électorale ;
 - c. le montant attribué ;
 - d. le projet visé et le résultat.

Nous vous référons au site Web de l'entreprise, consultez la liste des [contributions accordées en 2019](#) et des [contributions accordées en 2020](#).

Les [contributions accordées depuis 2014](#) y sont aussi diffusées.

Lien 1 : <https://www.hydroquebec.com/dons-commandites/contributions-accordees/dons-commandites-2019.html>

Lien 2 : <https://www.hydroquebec.com/dons-commandites/contributions-accordees/dons-commandites-2020.html>

Lien 3 : <https://www.hydroquebec.com/dons-commandites/contributions-accordees/>

5. Liste des voyages au Québec et hors Québec depuis 2011-2012. Indiquer :
- a. les destinations, de même que les dates de départ et de retour ;
 - b. copie des programmes et des rapports de mission ;
 - c. les personnes rencontrées ;
 - d. le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.) ;
 - e. le nom des ministres, des députés, du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et de tous les autres participants (avec leur titre et organisme), par mission ;
 - f. la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant ;
 - g. les détails de ces ententes ;
 - h. les résultats obtenus à ce jour ;
 - i. les investissements annoncés, le cas échéant.

Les informations concernant les [frais de déplacement du personnel, au Québec, sont disponibles sur le site Web d'Hydro-Québec](#).

Le montant total des frais de déplacement du personnel correspond au total des frais engagés par Hydro-Québec pour le transport, l'hébergement et les repas de l'ensemble de son personnel lors d'un déplacement dans le cadre de leur travail.

Plusieurs fonctions amènent les employées à se déplacer dans les 17 régions administratives du Québec et à y séjourner.

Les [frais de déplacement au Québec](#) et [hors Québec](#) du PDG, sont diffusés sur le site Web.

Lien 1 : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/frais-deplacement-personnel-hydro-quebec.html>

Lien 2 : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/frais-deplacement-quebec-pdg.html>

Lien 3 : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/frais-deplacement-hors-quebec-pdg.html>

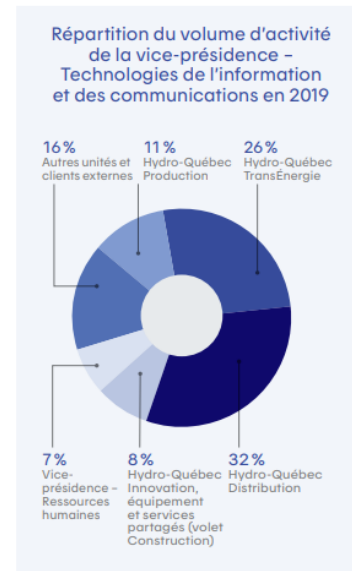
6. Indiquer les sommes dépensées depuis 2011-2012, par année financière, ainsi que les prévisions pour 2020-2021, par votre ministère et ses organismes, pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

Volume d'activité

Le volume d'activité de la vice-présidence – Technologies de l'Information et des communications s'est élevé à 731 M\$ en 2019.

Activités d'investissement :

En 2019, les investissements de la vice-présidence – Technologies de l'information et des communications ont totalisé 136 M\$, somme qui a été affectée au maintien de la qualité des actifs.



Consultez le [Rapport annuel 2019 d'Hydro-Québec, p.53](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf#page=53>

7. Nombre d'employés et d'ETC travaillant directement pour Hydro-Québec dans chacune des régions administratives en 2019-2020. Indiquer l'évolution des cinq dernières années, de même que la projection pour les cinq prochaines années, en ventilant par bureau régional et par section d'emploi.

Effectif d'Hydro-Québec au 31 décembre 2019

RAQ	Région administrative du Québec	2 019
8	Abitibi-Témiscamingue	516
1	Bas-Saint-Laurent	322
3	Capitale-Nationale	1 347
17	Centre-du-Québec	325
12	Chaudière-Appalaches	252
9	Côte-Nord	1 094
5	Estrie	60
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	185
14	Lanaudière	148
15	Laurentides	1 117
13	Laval	346
4	Mauricie	1995
16	Montréal	2 544
6	Montréal	8 321
	Non affecté	5
10	Nord-du-Québec	980
7	Outaouais	460
2	Saguenay - Lac-Saint-Jean	460
Total		19 477

8. Pour toutes les divisions d'Hydro-Québec, la liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés. Indiquer le lieu, le coût, les frais de transport, de déplacement, de restauration, d'hébergement, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

Hydro-Québec diffuse sur son site Web les informations relatives aux activités de formation externes de ses employés. Consultez la page [Formation, colloque ou congrès – Frais de participation](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/publications/fr/loi-sur-acces/colloques-formations.html>

9. Pour toutes les divisions d'Hydro-Québec, fournir la liste des subventions octroyées, de même que la liste détaillée de tous les bénéficiaires et le montant reçu.

Hydro-Québec n'octroie pas de subventions.

10. Pour toutes les divisions d'Hydro-Québec, fournir l'état d'avancement du plan de réduction du personnel depuis 2011-2012, ainsi que les prévisions pour 2020-2021.

En 2019-2020, Hydro-Québec n'a pas de telles cibles à atteindre.

Depuis 2010, Hydro-Québec a réduit ses effectifs de 3 615 employés (environ 15 %) pour s'établir à 19 477 employés au 31 décembre 2019.

Améliorer en continu notre performance opérationnelle est une des quatre stratégies du [Plan stratégique d'Hydro-Québec 2020-2024](#). Accroître notre efficience et notre productivité est une priorité à laquelle l'entreprise accorde une attention constante.

Voir également les réponses d'Hydro-Québec aux questions 7 et 11, de ce document.

Lien : <http://www.hydroquebec.com/a-propos/plan-strategique.html>

11. Ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor à Hydro-Québec depuis 2011-2012, par année financière, ainsi que les prévisions pour l'année 2020-2021.

En 2019-2020, Hydro-Québec n'a pas de telles cibles à atteindre.

Depuis 2010, Hydro-Québec a réduit ses effectifs de 3 615 employés (environ 15 %) pour s'établir à 19 477 employés au 31 décembre 2019.

Améliorer en continu notre performance opérationnelle est une des quatre stratégies du [Plan stratégique d'Hydro-Québec 2020-2024](#). Accroître notre efficience et notre productivité est une priorité à laquelle l'entreprise accorde une attention constante.

Voir également les réponses d'Hydro-Québec aux questions 7 et 10, de ce document.

Lien : <http://www.hydroquebec.com/a-propos/plan-strategique.html>

12. Liste des demandes de brevet. Fournir les dépenses totales reliées à chacun des brevets.

En 2019, Hydro-Québec a protégé plus de 20 nouvelles technologies. Les dépenses entourant le maintien du portefeuille de brevet sont de 600 k\$ pour 2019.

Source : Hydro-Québec

Nous ne pouvons donner la liste des brevets de 2019, car conformément aux règles de l'office de la propriété intellectuelle du Canada, tout brevet déposé ne peut être rendu public pendant les dix-huit mois suivant son dépôt, et ce pour des raisons commerciales.

13. Pour chaque brevet détenu directement ou indirectement par Hydro-Québec ou l'une de ses filiales au cours des cinq dernières années, préciser :

a. la période de protection ;

La période de protection des brevets est de 20 ans.

b. les investissements et dépenses effectués dans le cadre de son développement et des phases ultérieures, lorsque cela est applicable (pré et post commercialisation) ;

Le Centre de recherche d'Hydro-Québec (CRHQ) ou le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie (CEETSE) ne disposent pas de cette information. Les investissements et dépenses pour le développement sont intégrés dans le budget global de recherche et développement de l'IREQ et du CEETSE et ne peuvent être associés précisément à des brevets donnés.

c. le prix de vente ou d'acquisition pour les brevets qui ont fait l'objet d'une transaction, en précisant l'identité des parties ;

L'information est sensible sur le plan commercial et de nature confidentielle.

d. le nombre d'emplois créés découlant de la vente ou de l'acquisition des brevets, en précisant le lieu d'implantation.

L'information est sensible sur le plan commercial et de nature confidentielle.

14. Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant la vente d'actifs ou la privatisation d'Hydro-Québec.

Concernant la privatisation d'Hydro-Québec, de tels documents n'existent pas.

15. Copie de l'entente conclue entre Hydro-Québec, SCE France et l'Aquitaine pour la création de batteries de nouvelle génération.

Concernant l'entente, il s'agit d'une information sensible sur le plan commercial et de nature confidentielle.

Par ailleurs, voici des informations en lien avec ce partenariat d'Hydro-Québec qui ont suivi son annonce :

- <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/826/deux-ententes-entre-le-commissariat-a-lenergie-atomique-et-aux-energies-alternatives-et-hydro-quebec-pour-developper-lelectrification-des-transports/?fromSearch=1>
- <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/828/arkema-et-hydro-quebec-creent-un-laboratoire-commun-pour-les-batteries-lithium-ion/?fromSearch=1>
- <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/693/hydro-quebec-et-le-conseil-regional-daquitaine-annoncent-la-creation-de-sce-france/?fromSearch=1>

16. Ventilation des sommes dépensées pour la conclusion et la mise en place de l'entente entre Hydro-Québec, SCE France et l'Aquitaine pour la création de batteries de nouvelle génération.

Les dépenses reliées à l'entente ont été assumées à même le budget d'opération du CEETSE.

17. Chronologie des actions et des rencontres entre Hydro-Québec, SCE France et l'Aquitaine pour la création de batteries de nouvelle génération.

L'entente a été signée en 2015. Consultez le communiqué [Hydro-Québec et le Conseil régional d'Aquitaine annoncent la création de SCE France](#).

Dans le cadre de sa gestion, des rencontres périodiques entre Hydro-Québec, SCE France et la région Aquitaine sont organisées.

Lien : <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/693/hydro-quebec-et-le-conseil-regional-daquitaine-annoncent-la-creation-de-sce-france/?fromSearch=1>

18. Revenus engendrés par les ententes conclues avec des partenaires hors Québec, depuis les cinq dernières années.

Les revenus externes du CRHQ en 2019 totalisent 3,4M\$ dont 2,9M\$ hors Québec.

Les revenus externes du CEETSE en 2019 totalisent 4,2 M\$ dont 4 M\$ hors Québec.

Source : Hydro-Québec

19. Budget de fonctionnement de SCE France pour 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021.

Les revenus et dépenses pour la filiale SCE France sont d'environ 3 M\$ par année autant pour l'exercice 2019 que pour les prévisions 2020.

Source : Hydro-Québec

20. Liste des ententes de transfert technologique conclues par Hydro-Québec. Fournir les dépenses encourues pour le développement des technologies, les sommes investies et les revenus découlant des ententes.

Aucune entente de transfert technologique n'a été conclue par Hydro-Québec en 2019.

21. Copie des documents, notes, études ou analyses concernant la contribution d'Hydro-Québec au Fonds du Plan Nord, depuis 2011-2012, ainsi que les prévisions pour 2020-2021.

Depuis le Budget 2011-2012, Hydro-Québec a versé 95 M\$ au Fonds du Plan Nord. Le niveau de cette contribution avait été fixé à 10 M\$/an [dans le cadre du Budget 2011-2012](#) (voir page E.33).

Depuis le Budget 2016-2017, le [ministère des Finances a augmenté la contribution](#) à 15 M\$/an (voir page B.163).

Cette contribution de 15 M\$ a été [maintenue dans le cadre du Budget 2017-2018](#) (voir page B.291) [ainsi que du Budget 2018-2019](#) (voir page D. 143).

Cette contribution de 15 M\$ a été [maintenue en 2019-2020 dans le cadre du décret 1472-2018](#) (voir page 122 Gazette officielle du Québec, 9 janvier 2019).

Lien 1 : <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2011-2012/fr/documents/PlanBudgetaire.pdf>

Lien 2 : <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2016-2017/fr/documents/PlanEconomique.pdf>

Lien 3 : http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/PlanEconomique_Mars2017.pdf

Lien 4 : http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/PlanEconomique_18-19.pdf

Lien 5 : <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=1&file=69882.pdf>

22. Fournir le total des dépenses liées aux représentations devant la Régie de l'énergie en 2019-2020 et la ventilation par audience et par dossier.

Les dépenses liées aux représentations devant la Régie de l'énergie pour l'année 2018 s'élèvent à 20,3 M\$, soit 8,9 M\$ pour la division Hydro-Québec TransÉnergie et 11,4 M\$ pour la division Hydro-Québec Distribution. De ce montant, des redevances totalisant 8,5 M\$ ont été payées à la Régie de l'énergie et 3,4 M\$ de frais ont été payés aux intervenants. Les principaux dossiers présentés à la Régie ont été les dossiers tarifaires de chacune des divisions, le dossier portant sur le Mécanisme de réglementation incitative de même que la demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs.

Pour l'année 2019, les données sont en cours de compilation et seront déposées prochainement à la Régie de l'énergie dans le cadre des rapports annuels de ces divisions.

23. Boni, prime de départ ou toute autre somme versée ou à verser en plus de leur salaire de base à la haute direction d'Hydro-Québec. Copie de tout document en lien avec ces départs.

La rémunération et les avantages sociaux sont accessibles à la [page 110 du rapport annuel 2019](#).

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2019.pdf>

24. Copie des documents, notes, études ou analyses concernant des projets hydroélectriques au nord du 49^e parallèle.

Hydro-Québec développera de nouveaux projets en fonction des besoins énergétiques du Québec et des occasions d'affaires sur les marchés où elle est active.

Les projets sont évalués en fonction de trois critères : ils doivent être économiquement rentables, acceptables du point de vue environnemental et accueillis favorablement par les communautés locales.

Consultez le [Plan stratégique 2020-2024](#), nous vous référons notamment à la page 29 : un des axes de nos stratégies est de convertir nos réseaux autonomes à des sources d'énergie plus propres et moins chères, en ce sens nous entendons poursuivre le projet de démonstration d'énergie solaire et de stockage d'énergie en milieu nordique en cours à Quaqtaq.

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/plan-strategique.pdf?v=2019-12-05>

25. Nombre de projets à l'étude ou en développement au nord du 49^e parallèle. Indiquer également le coût total prévu des travaux, l'échéancier de mise en service, le coût de production unitaire du kWh ainsi que la durée de la période d'amortissement.

Consultez la réponse à la question 24 de ce document.

26. Copie des documents, notes, études ou analyses concernant l'impact du projet de gazoduc GNL Québec. Indiquer également les coûts estimés pour Hydro-Québec.

Les coûts et détails du projet de raccordement du complexe Énergie Saguenay seront disponibles au cours de l'année 2021, dans le cadre du processus d'approbation de ce dernier par la Régie de l'énergie du Québec.

Les dépenses encourues et engagées dans l'étude du projet de raccordement pour le complexe Énergie Saguenay sont réalisées en fonction des garanties financières fournies par le requérant.

En ce qui concerne le gazoduc, Gazoduq a approché Hydro-Québec pour sa demande en électricité, mais les échanges sont à une étape embryonnaire.

27. Nombre de clients agricoles et de serriculteurs ayant bénéficié de tarifs réduits pour l'éclairage de photosynthèse en 2019-2020. Fournir une ventilation par région.

Abonnements à l'option d'électricité additionnelle pour l'éclairage de photosynthèse	Au 30 juin 2020
Capitale Nationale	1
Centre-du-Québec	2
Chaudière-Appalaches	1
Estrie	2
Lanaudière	1
Laurentides	7
Laval	1
Mauricie	1
Montréal	2
Montréal	2
Outaouais	2
Saguenay	2
Total	24

Source : Hydro-Québec

28. Nombre d'interruptions de courant (incluant temps moyen et total) subies par les clients agricoles et les serriculteurs en 2019-2020. Fournir une ventilation par région.

Au cours de l'hiver 2019-2020, il y a eu 5 périodes de restrictions pour les clients serricoles à l'option d'électricité additionnelle pour l'éclairage de photosynthèse. Ces périodes de restriction ont chacune duré 5 heures. Ainsi, les périodes de restrictions ont totalisé 25 heures au cours de l'hiver, soit environ 1 % des heures d'hiver.

Source : Hydro-Québec

29. Copie des documents, notes, études ou analyses concernant l'établissement d'un tarif préférentiel pour les serres du Québec.

Le 9 juillet 2020, à la suite du décret de préoccupations économiques, sociales et environnementales à l'égard de mesures de soutien au développement des serres (décret 2020-1570), une nouvelle offre tarifaire à l'égard de cette clientèle a été déposée par Hydro-Québec à la Régie de l'énergie. Cette nouvelle offre tarifaire comprend trois éléments :

- L'abaissement de 300 kW à 50 kW le seuil d'admissibilité du nouveau tarif par rapport à l'OÉA pour l'éclairage de photosynthèse actuelle ;
- L'accès de ce nouveau tarif aux clients du tarif LG par rapport à l'OÉA pour l'éclairage de photosynthèse actuelle ;
- L'accès de ce nouveau tarif de l'usage de chauffage des espaces pour la culture de végétaux.

Les documents au soutien de cette demande sont disponibles sur le site de la Régie de l'énergie au dossier réglementaire R-4127-2020 : <http://publicsde.regie-energie.qc.ca/layouts/publicsite/ProjectPhaseDetail.aspx?ProjectID=550&phase=1&Provenance=B&generate=true>

Le communiqué d'Hydro-Québec à ce sujet est disponible au : <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/1629/des-tarifs-delectricite-avantageux-pour-les-producteurs-en-serre-du-quebec/>

De plus, le programme gouvernemental de rabais d'électricité pour favoriser le développement des serres, débuté à l'automne 2017, est toujours en vigueur. Avec ce programme, les producteurs en serre admissibles peuvent bénéficier d'une aide maximale équivalente à une réduction de 20 % de la facture d'électricité.

Voir les détails du programme sur le site du ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation :

<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/md/programmesliste/productionhorticole/Pages/Programme-developpement-des-serres.aspx>

30. État de situation à la suite du déversement survenu en septembre 2014 à Cap-aux-Meules. Copie du rapport de caractérisation des sols contaminés, plan de réhabilitation, échéancier de réalisation des travaux de nettoyage et de réparation. Préciser les sommes déboursées et les prévisions de dépenses.

Les travaux relatifs au déversement accidentel d'hydrocarbures dans le port de Cap-aux-Meules ont été complétés en 2019 et les coûts de l'année s'élèvent à 0,3 M\$.

Source : Renseignements fournis en vertu de l'article 75.1 pour l'année 2019 - HQD-5, document 1, p. 10

Lien : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/540/DocPrj/R-9001-2019-B-0011-RapAnnuel-Piece-2020_07_02.pdf

31. État de situation concernant les projets de minicentrale. Coûts estimés pour chacun des projets. Pour chacune des minicentrales, fournir le coût de raccordement, le prix du KWh, les coûts de financement, la période d'amortissement.

Hydro-Québec achète auprès de producteurs indépendants de l'électricité provenant de petites centrales hydroélectriques.

Les centrales en service, en construction et projetées, de même que les contrats signés sont accessibles sur le [site Web d'Hydro-Québec](http://www.hydroquebec.com/achats-electricite-quebec/contrats-electricite.html).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/achats-electricite-quebec/contrats-electricite.html>

32. Nombre de contrats d’approvisionnement et de fabrication octroyés hors Québec.
Préciser la valeur de chacun des contrats.

Dans l’attribution des contrats, Hydro-Québec recherche un juste équilibre entre les retombées économiques des achats au Québec et le prix payé, puisque les achats ont un impact sur les tarifs d’électricité. De plus en matière d’attribution de contrats, Hydro-Québec doit respecter les dispositions des accords commerciaux auxquels elle est assujettie, notamment l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, l’Accord de libre-échange canadien et l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario.

En 2019, les acquisitions de biens et de services d’Hydro-Québec ont atteint 3,115 milliards de dollars, dont 92 % ont été réalisées auprès d’entreprises établies au Québec.

33. État d'avancement de la construction de la ligne Chamouchouane. Fournir la ventilation des sommes investies, des dépenses encourues, notamment pour les frais de justice et les ententes conclues avec les propriétaires, les contrats alloués, les appels d'offre lancés, les effectifs dédiés au projet et les heures travaillées.

En juillet 2019, nous avons inauguré les installations érigées dans le cadre du plus important projet de transport d'électricité à 735 kV réalisé dans l'axe nord-sud depuis 25 ans. Ce projet comprenait plusieurs éléments :

- la construction de lignes à 735 kV totalisant quelque 400 km entre le poste de la Chamouchouane (Saguenay–Lac-Saint-Jean) et la boucle métropolitaine de transport (Montréal) ;
- la construction du poste Judith-Jasmin à 735-120-25 kV à Terrebonne ;
- la déviation d'un tronçon d'une ligne à 735 kV existante sur une distance de 19 km.

Les nouveaux ouvrages contribuent à maintenir la fiabilité du réseau de transport principal et à renforcer l'alimentation de la région de Montréal et nous permettent de faire face à la croissance de la demande d'électricité dans la couronne nord.

Dans le cadre de ce projet, l'acquisition de services spécialisés et l'achat de biens ont engendré des retombées économiques de plus de 1,1 milliard de dollars au Québec. Durant la construction, ce projet a donné lieu à plus de 2 500 000 heures de travail pour plus de 1 250 personnes alors qu'ont été installés 5 040 km de conducteurs sur quelque 1 000 pylônes totalisant 33 000 tonnes d'acier.

Source : [Rapport annuel 2019 d'Hydro-Québec](#), p. 30

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

Ligne à 735 kV de la Chamouchouane - Bout-de-l'Île

Coûts des travaux avant-projet et projet par élément

(en milliers de dollars de réalisation)

	Lignes			Postes			Total Transport		
	Budget	Réalisé au 2019-12-31	Prévision RA2018	Budget	Réalisé au 2019-12-31	Prévision RA2018	Budget	Réalisé au 2019-12-31	Prévision RA2018
Coûts d'avant-projet :									
Études d'avant-projet	9 446,3	11 203,4	11 203,4	922,2	954,3	954,3	10 368,5	12 157,7	12 157,7
Autres coûts	453,4	0,0	0,0	36,9	14,6	0,0	490,3	14,6	0,0
Frais financiers	1 195,5	0,0	0,0	142,1	0,0	0,0	1 337,6	0,0	0,0
Sous-total :	11 095,2	11 203,4	11 203,4	1 101,2	968,9	954,3	12 196,4	12 172,3	12 157,7
Coûts du projet :									
Ingénierie interne	5 990,8	19 261,7	19 619,8	3 027,8	2 849,8	2 907,5	9 018,6	22 111,5	22 527,3
Ingénierie externe	17 426,5	16 745,3	17 263,3	1 477,4	2 405,9	2 459,1	18 903,9	19 151,2	19 722,4
Client	35 901,6	59 477,8	59 386,0	7 381,3	8 718,5	8 545,5	43 282,9	68 196,3	67 931,5
Approvisionnement	258 496,2	222 564,5	225 011,7	37 985,1	33 245,7	33 547,5	296 481,3	255 810,2	258 559,2
Construction	340 965,6	409 639,6	399 953,4	25 521,0	22 427,7	21 098,7	366 486,6	432 067,3	421 052,1
Gérance interne	41 834,4	55 951,1	54 812,1	10 188,3	6 283,4	6 327,6	52 022,7	62 234,5	61 139,7
Gérance externe	14 764,7	16 981,2	16 211,5	710,1	1 080,0	1 034,7	15 474,8	18 061,2	17 246,2
Provision	99 997,2	0,0	10 182,4	10 277,3	0,0	0,0	110 274,5	0,0	10 182,4
Autres coûts	10 093,3	12 770,6	12 660,3	2 036,8	1 774,6	1 743,2	12 130,1	14 545,2	14 403,6
Frais financiers	100 988,5	93 907,6	94 219,1	8 493,9	6 335,4	6 363,0	109 482,4	100 243,0	100 582,1
Sous-total :	926 458,8	907 299,4	909 319,6	107 099,0	85 121,1	84 026,9	1 033 557,8	992 420,4	993 346,5
TOTAL :	937 554,0	918 502,8	920 523,1	108 200,2	86 089,9	84 981,1	1 045 754,2	1 004 592,7	1 005 504,2

	Télécommunications			Grand Total			Total		
	Budget	Réalisé au 2019-12-31	Prévision RA2018	Budget	Réalisé au 2019-12-31	Prévision RA2018	Budget	Réalisé au 2019-12-31	Prévision RA2018
Coûts d'avant-projet :									
Études d'avant-projet	842,0	812,7	812,7	11 210,5	12 970,4	12 970,4	1,0%	100,0%	1,3%
Autres coûts	0,0	0,0	0,0	490,3	14,6	0,0	0,0%	0,0%	0,0%
Frais financiers	31,7	32,5	32,5	1 369,3	32,5	32,5	0,1%	100,0%	0,0%
Sous-total :	873,7	845,2	845,2	13 070,1	13 017,5	13 002,9			
Coûts du projet :									
Ingénierie interne	1 444,2	696,1	697,1	10 462,8	22 807,6	23 224,4	1,0%	98,2%	2,2%
Ingénierie externe	1 841,2	425,3	462,6	20 745,1	19 576,5	20 185,0	1,9%	97,0%	2,0%
Client	872,0	1 911,1	2 360,6	44 154,9	70 107,4	70 292,1	4,1%	99,7%	6,8%
Approvisionnement	12 078,8	2 522,0	2 499,4	308 560,1	258 332,2	261 058,5	28,5%	99,0%	25,3%
Construction	10 540,7	17 559,1	16 529,7	377 027,3	449 626,4	437 581,8	34,8%	102,8%	42,3%
Gérance interne	3 475,9	1 504,2	1 775,3	55 498,6	63 738,7	62 915,0	5,1%	101,3%	6,1%
Gérance externe	0,0	0,0	0,0	15 474,8	18 061,2	17 246,2	1,4%	104,7%	1,7%
Provision	3 212,4	0,0	340,2	113 486,9	0,0	10 522,6	10,5%	0,0%	1,0%
Autres coûts	250,5	0,0	5,6	12 380,6	14 545,2	14 409,1	1,1%	100,9%	1,4%
Frais financiers	3 068,7	3 077,3	2 644,5	112 551,1	103 320,4	103 226,6	10,4%	100,1%	10,0%
Sous-total :	36 784,4	27 695,1	27 314,9	1 070 342,2	1 020 115,6	1 020 661,4			
TOTAL :	37 658,1	28 540,3	28 160,1	1 083 412,3	1 033 133,1	1 033 664,3	100,0%	99,9%	100,0%

Nouveau poste Judith-Jasmin à 735-120-25 kV et son alimentation

Coûts des travaux avant-projet et projet par élément

(en milliers de dollars de réalisation)

	Lignes			Postes			Total Transport		
	Budget	Réalisé au 2019-12-31	Prévision RA2018	Budget	Réalisé au 2019-12-31	Prévision RA2018	Budget	Réalisé au 2019-12-31	Prévision RA2018
Coûts d'avant-projet :									
Études d'avant-projet	0,0	226,6	226,6	1 172,7	1 488,3	1 488,3	1 172,7	1 714,9	1 714,9
Autres coûts	0,0	0,0	0,0	33,4	0,0	0,0	33,4	0,0	0,0
Frais financiers	0,0	0,0	0,0	85,7	0,0	0,0	85,7	0,0	0,0
Sous-total :	0,0	226,6	226,6	1 291,8	1 488,3	1 488,3	1 291,8	1 714,9	1 714,9
Coûts du projet :									
Ingénierie interne	527,2	622,7	717,6	2 287,8	6 041,2	6 091,3	2 815,0	6 663,9	6 808,9
Ingénierie externe	0,0	74,0	88,9	3 007,6	2 805,3	2 823,5	3 007,6	2 879,2	2 912,5
Client	178,3	684,8	726,4	21 311,8	17 847,9	20 898,1	21 490,1	18 532,8	21 624,5
Approvisionnement	2 511,1	3 845,0	4 178,5	90 910,3	90 330,2	90 580,2	93 421,4	94 175,3	94 758,8
Construction	3 647,9	11 144,9	10 722,4	66 831,5	50 415,7	51 136,9	70 479,4	61 560,6	61 859,3
Gérance interne	919,8	1 151,1	1 228,7	7 632,8	10 480,2	9 864,6	8 552,6	11 631,3	11 093,2
Gérance externe	0,0	161,6	190,6	2 058,3	2 209,9	1 851,9	2 058,3	2 371,6	2 042,5
Provision	873,9	0,0	700,0	28 542,9	0,0	236,7	29 416,8	0,0	936,7
Autres coûts	106,3	573,0	502,0	4 164,3	4 720,9	4 850,2	4 270,6	5 293,9	5 352,2
Frais financiers	771,0	576,7	580,2	16 754,1	16 437,8	16 592,2	17 525,1	17 014,5	17 172,4
Sous-total :	9 535,5	18 833,8	19 635,3	243 501,4	201 289,2	204 925,7	253 036,9	220 123,0	224 561,0
TOTAL :	9 535,5	19 060,4	19 862,0	244 793,2	202 777,5	206 414,0	254 328,7	221 837,9	226 276,0

	Télécommunications			Grand Total			Total		
	Budget	Réalisé au 2019-12-31	Prévision RA2018	Budget	Réalisé au 2019-12-31	Prévision RA2018	Budget	Réalisé au 2019-12-31	Prévision RA2018
Coûts d'avant-projet :									
Études d'avant-projet	444,0	453,8	453,8	1 616,7	2 168,7	2 168,7	0,6%	100,0%	0,9%
Autres coûts	0,0	0,0	0,0	33,4	0,0	0,0	0,0%	0,0%	0,0%
Frais financiers	28,8	29,4	29,4	114,5	29,4	29,4	0,0%	100,0%	0,0%
Sous-total :	472,8	483,2	483,2	1 764,6	2 198,1	2 198,1			
Coûts du projet :									
Ingénierie interne	300,0	255,0	292,8	3 115,0	6 918,9	7 101,7	1,2%	97,4%	3,1%
Ingénierie externe	465,0	263,2	278,7	3 472,6	3 142,4	3 191,1	1,3%	98,5%	1,4%
Client	1 010,4	642,2	704,4	22 500,5	19 174,9	22 329,0	8,6%	85,9%	9,7%
Approvisionnement	950,0	876,1	889,0	94 371,4	95 051,4	95 647,7	36,2%	99,4%	41,5%
Construction	1 048,4	736,6	769,5	71 527,8	62 297,1	62 628,9	27,5%	99,5%	27,2%
Gérance interne	795,5	473,5	511,8	9 348,1	12 104,9	11 605,1	3,6%	104,3%	5,0%
Gérance externe	0,0	0,0	0,0	2 058,3	2 371,6	2 042,5	0,8%	116,1%	0,9%
Provision	420,0	0,0	30,0	29 836,8	0,0	966,7	11,5%	0,0%	0,4%
Autres coûts	0,0	0,0	0,0	4 270,6	5 293,9	5 352,2	1,6%	98,9%	2,3%
Frais financiers	607,9	336,4	395,8	18 133,0	17 350,8	17 568,2	7,0%	98,8%	7,6%
Sous-total :	5 597,2	3 582,9	3 872,0	258 634,1	223 705,9	228 433,0			
TOTAL :	6 070,0	4 066,1	4 355,2	260 398,7	225 904,0	230 631,1	100,0%	98,0%	100,0%

34. Ventilation des dépenses engagées et projetées pour l'élaboration, la publication et la promotion du Plan stratégique 2020-2024.

L'information contient des renseignements pouvant être sensibles sur le plan commercial et de nature confidentielle.

35. État de situation concernant la relance d'Hydro-Québec international. Ventilation des dépenses encourues et projetées, des investissements encourus et projetés, une liste des voyages et missions effectués et planifiés pour 2020-2021.

Nous avons récemment mentionné publiquement remettre en question certaines opportunités d'affaires et d'acquisition, dont celles en Amérique du Sud.

Le besoin de se concentrer sur la relance économique au Québec et dans les territoires avoisinants justifie cet ajustement de notre stratégie. Le besoin de croissance au bénéfice du Québec demeure néanmoins. L'accent mis sur le développement par l'entremise de partenariats, d'acquisitions et de nouvelles offres de produits sera donc ici au Québec mais aussi dans des juridictions où nous avons déjà, ou visons, des activités structurantes, complémentaires ou stratégiques.

Par ailleurs, l'Alliance avec Innergex n'est pas affectée par ce récent positionnement et HQ analysera les opportunités avancées par son partenaire dans le contexte de cette entente.

Pour obtenir les informations concernant les déplacements d'affaires du personnel, veuillez voir : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/frais-deplacement-personnel-hydro-quebec.html>

36. Copie des rapports d'inspection des grands ouvrages, barrages et infrastructures.
Ventilation des dépenses encourues au cours des cinq dernières années ainsi que les prévisions pour 2020-2021.

Hydro-Québec se prévaut de l'application d'un programme de sécurité dûment approuvé par le gouvernement du Québec, lequel remplace les dispositions réglementaires, à l'exception des normes minimales de sécurité.

Le suivi du caractère sécuritaire des barrages implique une reddition de compte annuelle qui porte notamment sur la vérification à l'effet que les activités du programme de sécurité sont dûment réalisées.

Les rapports découlant des évaluations périodiques de la sûreté des barrages, de même que les exposés des correctifs qui leur sont associés le cas échéant, sont transmis au Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

37. Évolution depuis 10 ans du taux de perte du réseau de transport global.

Le taux de perte moyen sur l'ensemble du réseau de transport est évalué à environ 5,3%.

38. Évolution depuis 10 ans des besoins en puissance mesurés par les pointes et la consommation moyenne.

Les besoins en puissance des clients d'Hydro-Québec Distribution à la pointe de l'hiver 2018-2019 ont atteint 38 159 MW le 22 janvier 2019 à 8 h.

Source : [Portrait des ressources énergétiques d'Hydro-Québec](#) p. 11

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/achats-electricite-quebec/pdf/portrait-ressources-energetiques.pdf>

39. Nombre de clients pour lesquels une prime mensuelle s'est appliquée pour une puissance maximale appelée excédant la puissance réelle. Somme totale facturée à ces clients.

Comme la facturation de la puissance apparente est intégrée dans la facturation, Hydro-Québec ne dispose pas de l'analyse demandée.

La puissance est l'une des principales composantes des tarifs d'électricité, car ceux-ci reflètent les coûts réellement engagés par Hydro Québec pour offrir le service d'électricité.

Il ne serait pas équitable de fonder la tarification uniquement sur les kilowattheures consommés durant chaque période de consommation (l'énergie). En effet cela ne tiendrait pas compte des différences de coûts liés aux appels de puissance, qui peuvent varier en importance et en durée pour chaque client.

Pour établir la puissance à facturer, Hydro Québec prend deux mesures de l'appel de puissance des clients au moyen du compteur d'électricité de leur installation : la puissance réelle et la puissance apparente.

- La puissance réelle correspond à la quantité d'électricité consommée de façon utile pour faire fonctionner des équipements, par exemple un moteur ou un système de chauffage ou d'éclairage. La puissance réelle s'exprime en kilowatts (kW).
- La puissance apparente correspond à la quantité d'électricité qu'Hydro-Québec doit fournir à un client, exprimée en kilovoltampères (kVa). Lorsqu'elle est utilisée, la puissance apparente se décompose en puissance réelle (kW), qui assure le fonctionnement des équipements, et en puissance réactive (kVa), qui produit un champ magnétique et qui n'a pas d'utilité pour le client.

La facturation de la puissance apparente fait partie intégrante de la facturation de la puissance. La puissance maximale appelée correspond à la valeur la plus élevée entre :

- le plus grand appel de puissance réelle ;
- 90 % du plus grand appel de puissance apparente (kVa) pour les abonnements domestiques et de petite ou moyenne puissance, ou 95 % pour les abonnements de grande puissance.

Les notions liées à la puissance sont disponibles sur le [site Web d'Hydro-Québec](http://www.hydroquebec.com/affaires/espace-clients/tarifs/mieux-comprendre-puissance.html).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/affaires/espace-clients/tarifs/mieux-comprendre-puissance.html>

40. État de situation concernant la gestion des enjeux reliés à la puissance. Préciser l'impact sur les différents types d'approvisionnement.

Hydro-Québec Distribution peut assurer l'équilibre du bilan de puissance jusqu'à l'hiver 2024-2025 grâce à des mesures de gestion de la demande de puissance et à des achats de puissance sur les marchés de court terme.

Voir le bilan en puissance d'Hydro-Québec Distribution dans le [Portrait des ressources énergétiques d'Hydro-Québec](#), novembre 2019, p. 12

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/achats-electricite-quebec/pdf/portrait-ressources-energetiques.pdf>

41. Pour chacune des cinq dernières années, les sommes investies dans l'électrification des transports. Fournir une ventilation par projet.

Le Circuit électrique d'Hydro-Québec a été inauguré en mars 2012. Il s'agit d'un partenariat entre Hydro-Québec et plus de 350 partenaires institutionnels, municipaux et commerciaux. Le CÉ exploite plus de 2500 bornes de recharge publique sur l'ensemble du territoire québécois.

En 2019, les dépenses d'exploitation du Circuit électrique ont été de l'ordre de 2,8 M\$.

Elles comprennent :

- Site Web, système d'exploitation, cartes RFID, application mobile
- Support téléphonique 24/7 à l'intention des usagers
- Promotion du réseau
- Activités de sensibilisation aux avantages de l'utilisation des véhicules électriques
- Préparation de cahiers des charges et d'appels d'offres pour fournisseurs de bornes et de services
- Projets pilotes en électrification des transports : nouveaux types de bornes et services pour la recharge publique

Source : Hydro-Québec

42. Liste des consortiums impliquant des entreprises étrangères, en indiquant :
- a. les investissements liés à chacun des consortiums, ventilés ;
 - b. les lieux d'investissement ;
 - c. le nombre d'emplois créés.

Consortiums impliquant des compagnies étrangères	Lieu d'investissement	Montants investis par HQ en 2019 (\$CA)
Estallion Techonologies ¹	-	-
Arion Technologies Automobiles ²	-	-
Dana TM4 inc. (anciennement TM4 inc.)	Boucherville, Canada	5,9 M\$
Dana Electric Motors Co. Ltd (anciennement PEPS ³)	Beijing et Weifang, Chine	28,9 M\$
SME Group	Arzignano, Italie	41,3 M\$

Notes

- 1. Processus de liquidation en cours. Aucune activité en 2019
- 2. Dissoute le 27 juin 2019
- 3. Rachat du partenaire chinois dans Prestolite E-Propulsion Systems (PEPS)

Source : Hydro-Québec

43. État de situation des dossiers de développement hydroélectrique impliquant des négociations ou des communications avec les communautés autochtones, incluant :
- a. l'objet des négociations ou des consultations;
 - b. la date des rencontres;
 - c. l'échéancier des négociations;
 - d. le nom du négociateur pour le gouvernement et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement;
 - e. le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone.

En mai 2019, Hydro-Québec a conclu un contrat d'approvisionnement portant sur l'achat d'électricité produite à partir d'une centrale hydroélectrique de 7,25 MW, qui sera localisée sur la rivière Inuksuak, à Inukjuak au Nunavik.

Développé par la corporation foncière Pituvik, en partenariat avec Innergex, ce projet permettra de réduire de façon importante les émissions de GES dans le village, attribuables à la centrale diesel opérée par Hydro-Québec, de même qu'au chauffage résidentiel au mazout, dont une part importante sera convertie à l'électricité. Le contrat d'approvisionnement et un nouveau tarif de distribution d'électricité pour la clientèle résidentielle ont été approuvés par la Régie de l'énergie en décembre 2019 (lien vers la décision de la Régie de l'énergie :

http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/510/DocPrj/R-4091-2019-A-0024-Dec-Dec-2019_12_17.pdf).

La mise en service de la centrale hydroélectrique est prévue pour décembre 2022.

44. État de situation des travaux de réfection et d'entretien de la centrale thermique de Bécancour depuis 2009-2010, ainsi que les prévisions pour 2020-2021. Indiquer également le calendrier, les coûts et l'échéancier de ces activités. Fournir le bilan des activités d'exploitation depuis 2009-2010 et les coûts d'exploitation.

Depuis sa mise en service en 1993 et mis à part le suivi d'entretien normal, la centrale thermique d'Hydro-Québec à Bécancour n'a fait l'objet d'aucune réfection majeure sur les turbines à gaz de la centrale.

45. État de situation des travaux de démantèlement de la centrale nucléaire Gentilly-2 depuis 2012-2013, ainsi que les prévisions pour 2020-2021. Indiquer également le calendrier, les coûts et l'échéancier de ces activités, ainsi que les montants liés à la vente d'équipement.

Étapes complétées

- 28 décembre 2012 : réacteur nucléaire placé à l'état d'arrêt garanti
- 3 septembre 2013 : cœur du réacteur entièrement déchargé de son combustible ; principaux systèmes hors services vidangés, asséchés et mis en retrait.
- 2 décembre 2014 : atteinte de l'état de stockage sûr avec le combustible irradié entreposé dans les piscines
- Mai 2016 : abolition du Plan des mesures d'urgence nucléaire externe par l'Organisation régionale de la sécurité civile Mauricie-Centre-du-Québec. L'installation de Gentilly-2 ne présente plus de risque radiologique pour la population. Un plan de mesure d'urgence est toutefois maintenu.
- Printemps 2017 : mise en service de deux nouvelles enceintes de stockage pour les dernières grappes de combustible irradié
- 2018 : achèvement de l'entreposage de l'eau lourde hors des systèmes et du bâtiment réacteur.

Depuis le 1^{er} juillet 2016, Hydro-Québec dispose d'un permis de déclassement d'un réacteur nucléaire de puissance, émis par la CCSN, valide pour une durée de 10 ans (jusqu'au 30 juin 2026).

Prévisions 2020-2021

- 2020-2021 : Transfert des dernières grappes de combustible irradié de la piscine vers les enceintes de stockage CANSTOR ; drainage du circuit de refroidissement des boucliers, des piscines de stockage et finalisation de la reconfiguration des salles contenant des matières radioactives.

Une fois ces activités finalisées, le site sera mis en dormance pour environ 35 ans et la principale activité sera la surveillance des installations de Gentilly-2. Le transfert du combustible irradié vers un site permanent est prévu à compter de 2048 et s'échelonnera sur une période de 15 ans. La Société de gestion des déchets nucléaires porte ce projet.

Les activités de déclassement de l'installation nucléaire sont réalisées conformément aux exigences de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN).

Calendrier, coûts et échéancier

Consultez l'[échéancier du projet, incluant le calendrier](#).

Les coûts à jour liés au projet de déclasserement et à l'évacuation du combustible irradié se trouvent à la page 79 du [Rapport annuel 2019 d'Hydro-Québec](#).

Montants liés à la vente d'équipement

Nous poursuivons nos efforts en matière de valorisation des actifs devenus disponibles avec la fermeture des installations de Gentilly-2. Nous avons trouvé des acquéreurs pour divers équipements (ex. génératrices, équipements de cafétéria, simulateurs, moniteurs) dont la valeur a atteint, à ce jour, 15,4 M\$.

Note : Nous sommes présentement à l'étape du déclasserement des installations. L'étape du démantèlement complet des installations aura lieu à compter de 2059.

Lien 1 : <http://www.hydroquebec.com/data/production/pdf/echeancier-plan-declassement.pdf>

Lien 2 : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

46. État de situation et bilan des coûts associés au contrat entre Hydro-Québec Distribution et la centrale de TransCanada Energy (TCE) à Bécancour, depuis l'appel d'offres tenu en 2002. Fournir les prévisions pour 2020-2021.

Les livraisons en base de la centrale de TCE sont suspendues depuis le 1^{er} janvier 2008.

Le coût total des compensations versées à TCE par HQD pour la suspension des livraisons est de l'ordre de 120 M\$/an.

Source : Hydro-Québec

47. Total de la puissance installée en énergie éolienne au 31 mars 2019. Indiquer le lieu de localisation, le nombre d'éoliennes, le promoteur et la puissance installée.

Le total de la puissance installée des parcs éoliens au 31 mars 2020 est de 3667,75 MW tel qu'indiqué sur le site Web d'Hydro-Québec. Pour information complémentaire, consultez la page [Contrats d'approvisionnement en électricité en vigueur](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/achats-electricite-quebec/contrats-electricite.html>

Efficacité énergétique

48. Pour chacun des programmes d'efficacité énergétique résidentiels (éclairage, thermostats électroniques, fenêtres et portes-fenêtres, Recyc-Frigo, chauffe-eau, etc.), indiquer, par année, depuis leur lancement :
- le nombre d'interventions effectuées;
 - le montant total versé (incluant les remises postales, les subventions, les récompenses, les rabais à la caisse);
 - l'énergie économisée.

Le Plan global en efficacité énergétique (PGEE) a été en vigueur de 2003 à 2015 et a couvert un grand nombre de domaines. Ces programmes ont fait l'objet d'un suivi dans les Rapports annuels d'Hydro-Québec Distribution déposés à la Régie de l'énergie.

Voir : http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/RapportsAnnuels_DistribTransp.html

Pour 2019, en conformité avec les Renseignements à transmettre à la Régie en vertu de l'article 75.1 de la Loi sur la Régie de l'énergie, le document intitulé Liste et suivi des interventions en efficacité énergétique a été déposé le 2 juillet à la Régie de l'énergie (http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/540/DocPrj/R-9001-2019-B-0012-RapAnnuel-Piece-2020_07_02.pdf). Un second suivi, plus détaillé et par programme, intitulé Suivi administratif de la décision D-2019-088, a été déposé le 3 juillet à la Régie de l'énergie (http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/Suivi%20D-2019-088/HQD_SuiviD-2019-088_03072020.pdf).

49. Pour chacun des programmes d'efficacité énergétique agricoles (bâtiments, équipements solaires, mazout lourd, innovation en énergie, etc.), indiquer, par année, depuis leur lancement :
- a. le nombre d'interventions effectuées ;
 - b. le montant total versé (incluant les remises postales, les subventions, les récompenses, les rabais à la caisse) ;
 - c. l'énergie économisée.

Voir la réponse à la question 48 de ce document.

50. Pour le programme de diagnostic résidentiel, indiquer, par année, depuis son lancement, le nombre de répondants au sondage et les économies potentielles proposées. Fournir une estimation du coût du programme et de l'énergie qu'il a permis d'économiser.

Voir la réponse à la question 48 de ce document.

51. Concernant le questionnaire Comparez-vous; êtes-vous écoénergétique ou énergivore?, indiquer, par année, le nombre de répondants.

Voir la réponse à la question 48 de ce document.

52. Pour les clientèles commerciale, institutionnelle et agricole – volets prescriptif et sur mesure –, indiquer la liste des projets appuyés, par catégorie (bâtiments commerciaux, bâtiments résidentiels, bâtiments institutionnels, bâtiments agricoles), le type d'intervention effectuée, le montant consenti et l'énergie économisée.

La liste des projets et autres renseignements demandés ne peuvent être fournis puisqu'il s'agit d'informations nominatives ou de renseignements sensibles sur le plan commercial de notre clientèle que nous traitons de façon confidentielle.

Voir la réponse à la question 48 de ce document.

53. Pour le programme Réfrigération commerciale, indiquer le nombre de remises effectuées depuis le début du programme, le montant total accordé et l'énergie ainsi économisée.

Le programme Réfrigération commerciale a pris fin le 1er mai 2012 à la suite de l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation canadienne sur les réfrigérateurs et congélateurs commerciaux (tiré de la Demande R-3814-2012 à la Régie de l'Énergie du Québec).

54. Pour les programmes d'innovation PISTE et IDÉE, indiquer la liste des projets aidés, la clientèle visée, la date, le montant consenti et l'énergie ainsi économisée.

Les programmes PISTE et IDÉE ont été remplacés par l'activité Démonstration technologique et commerciale au 1er mai 2015. Bien qu'il y ait eu des projets DTEC en 2019, la liste demandée ne peut être fournie, puisqu'elle contient des informations nominatives ou de renseignements de nature commerciale de notre clientèle que nous traitons de façon confidentielle.

55. Pour le programme Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments, indiquer, depuis son lancement, la liste des interventions effectuées, le montant consenti et l'énergie ainsi économisée.

Le volet Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments est fermé depuis novembre 2013, mais les participants ont déposé leur rapport de suivi et les pièces justificatives jusqu'en 2016.

56. Pour le programme Éclairage public à DEL, indiquer la liste des interventions effectuées, le montant consenti et l'énergie ainsi économisée.

Le programme a été fermé au 31 mars 2015 mais le participant avait un délai de 24 mois (jusqu'au 31 mars 2017) pour installer les appareils d'éclairage public à DEL et faire une demande de versement de l'appui financier.

57. Pour les programmes Analyse de la consommation électrique et Nouvelle usine, agrandissement ou ajout de chaîne de production, indiquer la liste des interventions effectuées, l'aide consentie et l'énergie ainsi économisée.

Le volet Analyse de la consommation a pris fin le 19 novembre 2018. Pour le volet Nouvelle usine, agrandissement ou ajout de chaîne de production qui fait partie du programme Systèmes industriels, voir la réponse à la question 48.

58. Pour chaque programme du volet agricole, indiquer, par année, le nombre et le type d'interventions effectuées, le montant total de l'aide consenti et l'énergie ainsi économisée.

Voir la réponse à la question 48 de ce document.

59. Pour le service *Visilec*, indiquer, par année, le nombre de clients abonnés.

Le programme Visilec a été aboli le 14 octobre 2019. À cette date, il y avait 448 abonnés actifs.
Le service a été remplacé par le Portrait de ma consommation offert sans frais.

60. Liste des ententes de transfert technologique conclues par Hydro-Québec.

Veillez consulter la réponse de la question 20.

Hydro-Québec Production (HQP)

61. Pour chaque complexe d'HQP, indiquer, depuis 2011-2012, par année financière, le coût de production et la quantité de kWh produite. Indiquer également, pour chacun des complexes, les coûts d'entretien et les coûts liés au personnel.

Coût moyen de production en 2019 : 2,05 ¢/kWh.

Consultez la page 19 de la [Présentation des résultats financiers 2019](#).

Lien :

http://nouvelles.hydroquebec.com/media/filer_private/2020/02/20/ra_2019_presentation.pdf

62. Pour chacune des sources d’approvisionnement électrique, indiquer, depuis 2011-2012, par année financière, le coût d’acquisition, la provenance et la quantité de kWh acquise.

Hydro-Québec Distribution compte sur un portefeuille d’approvisionnements de long terme, constitué du bloc d’énergie patrimoniale (essentiellement de l’hydroélectricité) et de contrats avec Hydro-Québec Production et avec des producteurs indépendants d’énergie renouvelable. Le Distributeur mise également sur diverses initiatives en efficacité énergétique pour réduire la consommation de sa clientèle.

Voir le tableau des sources d’approvisionnement à la page 8 du Plan d’approvisionnement 2020-2029 http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/529/DocPrj/R-4110-2019-B-0005-Demande-Piece-2019_11_01.pdf

Le coût des approvisionnements existants et prévus figure dans le tableau 10.1 à la page 77 du document Complément d’information du Plan d’approvisionnement 2020-2029.

http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/529/DocPrj/R-4110-2019-B-0009-Demande-Piece-2019_11_01.pdf

63. Pour chacune des centrales en construction ou en rénovation, indiquer, depuis 2011-2012, par année financière, le montant investi, le nombre de jours et de travailleurs requis. Indiquer également le coût total prévu des travaux, l'échéancier de mise en service, le coût de production unitaire du kWh ainsi que la durée de la période d'amortissement.

	2019
Investissements en développement	584 M\$ ¹
Investissements visant à assurer la pérennité et l'optimisation du parc d'équipements d'Hydro-Québec Production	526 M\$ ²
TOTAL	1 110 M\$

L'amortissement débute le mois suivant la date de mise en service. Les périodes d'amortissement pour les principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Production hydraulique 40 à 120 ans
- Production thermique 15 à 50 ans

Consultez les pages 47 et 70 du [Rapport annuel 2019 d'Hydro-Québec](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

¹ Principalement à la poursuite de la construction du complexe hydroélectrique de la Romaine.

² Hydro-Québec Production a notamment mené des travaux de réfection aux centrales Robert-Bourassa, de Rapide-Blanc et de Beauharnois.

64. État de situation concernant le 200 MW d'énergie éolienne attribué à HQP par le gouvernement.

En 2018, Hydro-Québec et les partenaires du projet Apuiat (la Société en commandite Apuiat, qui regroupe les communautés innues participantes, et Boralex Inc.) ont poursuivi l'objectif de conclure une entente gagnant-gagnant au sujet du projet de 200 MW d'énergie éolienne. Certains éléments des discussions ont fait l'objet d'une couverture médiatique. Les parties sont arrivées au terme des négociations au cours du mois d'août 2018 et depuis, le projet a été mis en veilleuse jusqu'à ce que des besoins énergétiques additionnels se confirment et aucun développement significatif impliquant Hydro-Québec n'a eu lieu dans ce dossier depuis lors.

65. Ventiler le coût de revient estimé du kWh du projet La Romaine.

Hydro-Québec établit le coût de revient actuel du complexe de la Romaine à 6 ¢/kWh y compris le coût du transport.

Consultez le [Rapport sur le développement durable 2017](#), page 55.

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-developpement-durable.pdf>

66. Ventiler le coût du projet La Romaine, depuis le début des travaux : coûts de transport, période d'amortissement, montant versé aux collectivités locales, coûts de construction.

Les investissements requis pour la construction des quatre centrales du complexe de la Romaine sont de l'ordre de 6,8 G\$.

L'année 2019 a été marquée par une période d'activité intensive au chantier de la Romaine-4. La construction du barrage, presque achevée, est maintenant suivie de la mise en eau du réservoir qui sera complété au cours de l'été. À la centrale, les travaux progressent malgré les impacts liés à la COVID-19.

Le virage en santé-sécurité du travail, amorcé en 2017, est toujours en cours et il est d'autant plus important lors de la construction d'un complexe d'envergure comme celui de la Romaine. Toutes les parties prenantes collaborent à la mise en place de normes élevées en matière de prévention des accidents et réalisent des actions collectives cohérentes avec les orientations prises.

Depuis le début des travaux en 2009, le projet occupe chaque année quelque 1 100 personnes, dont près de la moitié proviennent de la Côte-Nord et 1 sur 10 est issue d'une communauté autochtone.

De 2009 à 2018, la réalisation du complexe de la Romaine a généré des retombées économiques de plus de 5,6 G\$ au Québec.

Consultez le [Rapport annuel 2019 d'Hydro-Québec](#), page 29.

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2019-hydro-quebec.pdf>

67. Fournir les exigences de contenu local pour La Romaine.

Dans le cadre du projet Romaine, Hydro-Québec travaille de façon soutenue à maximiser les retombées régionales du projet. Comme énoncé lors de l'étude d'impact du projet, Hydro-Québec a prévu :

- La création d'un comité des retombées économiques régionales.
- L'inscription de la clause de sous-traitance dans les contrats provinciaux.
- La réservation de certains contrats aux entreprises régionales, à la condition qu'il y ait concurrence.
- La réservation de certains contrats aux communautés innues pour les mesures d'atténuation environnementale, l'alimentation et la conciergerie, l'entretien technique des campements et le déboisement.
- La mise en œuvre de mesures destinées à favoriser l'embauche de main-d'œuvre et l'achat de biens et services de la Côte-Nord.

68. Fournir les exigences de contenu local pour la construction de la ligne Chamouchouane.

En mai 2019, nous avons mis en service les installations érigées dans le cadre du plus important projet de transport d'électricité à 735 kV réalisé dans l'axe nord-sud depuis 25 ans. Ce projet comprenait plusieurs éléments :

- la construction de lignes à 735 kV totalisant quelque 400 km entre le poste de la Chamouchouane (Saguenay–Lac-Saint-Jean) et la boucle métropolitaine de transport (Montréal) ;
- la construction du poste Judith-Jasmin à 735-120-25 kV à Terrebonne ;
- la déviation d'un tronçon d'une ligne à 735 kV existante sur une distance de 19 km.

Les nouveaux ouvrages contribuent à maintenir la fiabilité du réseau de transport principal et à renforcer l'alimentation de la région de Montréal et nous permettent de faire face à la croissance de la demande d'électricité dans la couronne nord.

Dans le cadre de ce projet, l'acquisition de services spécialisés et l'achat de biens ont engendré des retombées économiques de plus de 1,1 milliard de dollars au Québec. Durant la construction, ce projet a donné lieu à plus de 2 500 000 heures de travail pour plus de 1 250 personnes alors qu'ont été installés 5 040 km de conducteurs sur quelque 1 000 pylônes totalisant 33 000 tonnes d'acier.

Source : [Rapport annuel 2019 d'Hydro-Québec](#), p. 30

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

69. Pour chaque type d'équipements de production, indiquer la période d'amortissement applicable selon les normes comptables en vigueur.

L'amortissement débute le mois suivant la date de mise en service.

Les périodes d'amortissement pour les principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Production hydraulique 40 à 120 ans
- Production thermique 15 à 50 ans

Source : [Rapport annuel 2019 d'Hydro-Québec](#), p. 70

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

70. Pour chacune des 63 centrales composant le parc d'HQP, fournir la période d'amortissements prévue et la période d'amortissement restante.

L'amortissement débute le mois suivant la date de mise en service.

Les périodes d'amortissement pour les principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Production hydraulique 40 à 120 ans
- Production thermique 15 à 50 ans

Source : [Rapport annuel 2019 d'Hydro-Québec](#), p. 70

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

71. Liste et nombre d'immobilisations corporelles amorties depuis la détermination du bloc patrimonial.

Depuis la détermination du bloc patrimonial, les centrales suivantes ont été ajoutées au parc de production : Sainte-Marguerite-3, Rocher-de-Grand-Mère, Tournustouc, Eastmain-1, Péribonka, Rapides-des-Cœurs, Chute-Allard, Mercier, Eastmain-1-A, La Sarcelle, Romaine-2, Romaine-1 et Romaine-3.

Source : Hydro-Québec

72. Nombre d'enquêtes internes en cours. Fournir les motifs pour chacune des enquêtes.

En 2019, nous avons ouvert 160 dossiers pour donner suite aux allégations reçues et autres demandes relatives à des manquements à l'éthique ou des lacunes de contrôle.

Source : Hydro-Québec

Hydro-Québec TransÉnergie

73. Pour chacune des installations de transport en construction ou en rénovation, indiquer, depuis 2011-2012, par année financière, le montant investi et le nombre de jours et de travailleurs requis. Indiquer également le coût total prévu des travaux, l'échéancier de mise en service, le coût de transport du kWh ainsi que la durée de la période d'amortissement.

En 2019, les investissements dans le réseau de transport ont totalisé 1,6 G \$.

En juillet 2019, nous avons inauguré les installations érigées dans le cadre du plus important projet de transport d'électricité à 735 kV réalisé dans l'axe nord-sud depuis 25 ans. Ce projet comprenait plusieurs éléments :

- la construction de lignes à 735 kV totalisant quelque 400 km entre le poste de la Chamouchouane (Saguenay–Lac-Saint-Jean) et la boucle métropolitaine de transport (Montréal) ;
- la construction du poste Judith-Jasmin à 735-120-25 kV à Terrebonne ;
- la déviation d'un tronçon d'une ligne à 735 kV existante sur une distance de 19 km.

Dans le cadre de ce projet, l'acquisition de services spécialisés et l'achat de biens ont engendré des retombées économiques de plus de 1,1 milliard de dollars au Québec. Durant la construction, ce projet a donné lieu à plus de 2 500 000 heures de travail pour plus de 1 250 personnes alors qu'ont été installés 5 040 km de conducteurs sur quelque 1 000 pylônes totalisant 33 000 tonnes d'acier.

Hydro-Québec doit moderniser le réseau de transport de l'île de Montréal, construit dans les années 1950 et 1960, pour répondre à la forte croissance de la demande d'électricité. Depuis 2009, nous mettons en œuvre le plan de développement de l'architecture du réseau de l'île de Montréal. Ce plan de modernisation vise à faire passer de 120 kV à 315 kV la tension des postes et des lignes de transport et de 12 kV à 25 kV celle de nombreuses lignes de distribution et installations des clients d'affaires.

74. Pour chacune des interconnexions, indiquer le nombre et le prix moyen du kWh exporté, ainsi que le nombre et le prix moyen du kWh importé.

CAPACITÉ D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION DES INTERCONNEXIONS – 2018			
RÉSEAU	NOMBRE	CAPACITÉ EN MODE IMPORTATION (MW)	CAPACITÉ EN MODE EXPORTATION (MW)
Ontario	8	1 920	2 705
Nouveau-Brunswick	3	785	1 200
New York	2	1 100	1 999
Nouvelle-Angleterre	3	2 170	2 342
TOTAL	15 ^a	5 975	8 212 ^b

a) Une interconnexion commune pour New York et l'Ontario comptée une fois dans le total.
b) 325 MW maximum en livraison simultanée (exportation) pour l'interconnexion commune avec l'Ontario et New York.

Tableau disponible à la page 55 du [Rapport sur le développement durable 2018](#).

Consultez aussi la page Exportations du [site Web Hydro-Québec international](#).

Lien 1 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-developpement-durable-2018.pdf>

Lien 2 : <https://www.hydroquebec.com/international/fr/exportations/>

75. Indiquer, par catégorie (résidentiel, agricole, d'affaires, petite puissance ou autre), le nombre de clients autoproducteurs utilisant l'option de mesurage net ou le programme sans compensation depuis 2011-2012, par année financière.

En juin 2020, le nombre de clients actifs était de 714, soit environ 95 % de clients résidentiels, 1 % de clients agricoles et 3 % de clients commerciaux. La quasi-totalité de ces clients utilisent des installations solaires.

En plus des 714 clients qui bénéficient du mesurage net, on compte une cinquantaine de clients commerciaux aux tarifs G (général) ou M (moyenne puissance) en tant que « autoproducteur sans compensation ».

Hydro-Québec Distribution (HQD)

76. Nombre de demandes de prolongement de réseau depuis 2011-2012, par année financière.

Raccordements simples

2019	
Volume	13 385
% faits en 10 jours ouvrables	89%

Raccordements à intervenants multiples

2019	
Volume	89 842 (incluant les raccordements simples)
% faits à la date promise	90%

^[1] Raccordement simple : raccordement d'un lieu situé à moins de 30 mètres du réseau et ne nécessitant pas de travaux d'ingénierie.

^[2] Raccordement à intervenants multiples : raccordement nécessitant la réalisation de travaux d'ingénierie. Les délais de réalisation varient selon la complexité des travaux. Ces raccordements impliquent souvent une coordination avec des tiers (ex. : entreprises de télécommunication et de câblodistribution) et exigent l'obtention d'informations devant être fournies à Hydro-Québec par le client (plans d'aménagement, servitudes enregistrées et autres documents légaux, entente de contribution, certification d'autorisation, etc.)

77. Nombre total de clients d’HQD, par catégorie. Présenter l’évolution depuis 10 ans.

Consultez la page 97 du [Rapport annuel 2019 d’Hydro-Québec](#).

Aux 31 décembre					
Nombre d'abonnements					
Au Québec, par secteurs					
Résidentiel	4 032 426	3 994 491	3 958 300	3 924 992	3 890 956
Commercial, institutionnel et petits industriels	319 225	317 608	316 430	314 816	319 294
Grands clients industriels	186	185	184	183	181
Autres	4 705	4 630	4 582	4 550	4 290
Nombre total d'abonnements	4 356 542	4 316 914	4 279 496	4 244 541	4 214 721

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2019.pdf>

78. Nombre de clients résidentiels inscrits au mode de versements égaux, depuis 2011-2012, par année financière.

Nombre de clients résidentiels inscrits au mode de versements égaux en 2019 : 1 687 136

Source : Hydro-Québec

79. Nombre de clients s'étant inscrits à la facture Internet ou au paiement autorisé depuis 2011-2012 et le nombre total de clients inscrits à ces services.

2019	
Clients ayant adhéré à la facture électronique (incluant Postel)	211 208
Clients actifs inscrits à la facture électronique (incluant Postel)	1 623 222
Clients ayant adhéré au prélèvement automatique	138 544
Comptes inscrits au prélèvement automatique	941 300

Source : Hydro-Québec

80. Depuis 2011-2012, ventilé par année financière, le nombre de clients ayant :

- a. créé une Page personnelle ;
- b. transmis leur relevé de compteur ;
- c. obtenu un portrait de consommation ;
- d. obtenu une estimation des coûts de l'électricité à une résidence ;
- e. effectué leur changement d'adresse en ligne.

2019	Téléphone	Site Web	Total
Créé un Espace client	N/A	N/A	-181499*
Transmis leur relevé de compteur	18 634	58 992	77 626
Obtenu un portrait de consommation	N/A	N/A	10 388 405
Obtenu une estimation des coûts de l'électricité à une résidence	12 008	738 433	750 441
Effectué leur changement d'adresse	13 645	376 927	390 572

*En 2019, Hydro-Québec a effectué une suppression de plusieurs espaces clients, notamment ceux qui n'avaient pas été utilisés depuis plus de 2 ans. D'où la donnée négative. Cependant, la création des espaces client s'est poursuivie en 2019. À fin septembre 2019, 147 730 Espaces clients supplémentaires avaient été créés. Le tableau ci-dessous indique le pourcentage d'abonnements associés à un espace client et à une facture Internet.

	Fin 2018	Fin 2019
Taux clients avec Espace client	58,80%	53%
Taux clients avec Facture Internet	41%	47%

81. Pour les plaintes reçues par chacune des divisions d'Hydro-Québec, depuis 2011-2012, ventilées par année financière, indiquer :

a. le nombre total de plaintes pour chacune des divisions ;

Division	2019
Distribuer	2212
Transporter	7
Produire	4
Commercialiser	8
Total	2231

b. la nature de la plainte ;

Les plaintes portent notamment sur les questions de réseau et entretien (19 %), de recouvrement (16 %), de consommation (16 %), de facturation (11 %) et de mesurage et relève (6 %).

c. l'état du suivi de la plainte ;

La très grande majorité des plaintes sont **réglées sans l'intervention de la Régie de l'énergie (96,10 % en 2019)**.

d. le délai moyen pour qu'on accuse réception de la plainte ;

En 2019, **le délai moyen pour envoyer l'accusé réception d'une plainte était de 2,0 jours.**

e. le délai de résolution de la plainte (du problème) ;

En 2019, **le délai moyen pour le traitement d'une plainte était de 12,9 jours.**

f. le nombre de plaintes reçues par téléphone, par la poste et par courrier électronique.

Appel	542
Lettre, télécopie et visite	310
Courriel et Web	1379
Total	2231

82. Pour les plaintes reçues par chacune des divisions d'Hydro-Québec, indiquer le plan d'action mis en place par la société d'État pour ces plaintes. Indiquer également les sommes consacrées à ce plan d'action.

En 2019, le nombre de plaintes a continué de diminuer, passant de 2740 à 2231. Cette baisse témoigne des efforts soutenus de l'entreprise pour bien desservir sa clientèle et pour être proactive dans ses communications afin de bien l'informer.

Par ailleurs, la Régie de l'énergie a approuvé notre demande de modification de la procédure d'examen des plaintes. La modification réduit de 60 à 30 jours le délai maximal consenti au Service des plaintes pour rendre une décision. Afin de répondre adéquatement aux attentes de la clientèle, la Régie de l'énergie a également approuvé l'actualisation du texte et la reproduction de la procédure dans le document des Conditions de service, de façon à favoriser sa diffusion auprès d'un maximum de clients. Le tout est entré en vigueur en avril 2019.

Source : Rapport annuel 2019 d'Hydro-Québec, p.11 et p. 13

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2019-hydro-quebec.pdf>

83. Nombre de plaintes liées au délai de branchement et indiquer le plan d'action de la société d'État pour ces plaintes, depuis 2011-2012, par année financière. Indiquer également les sommes consacrées à ce plan d'action.

Le nombre de plaintes liées aux raccordements s'élève à 101 en 2019.

HQ poursuit les actions mises en place soit :

- Le maintien d'une vigie centralisée et d'un suivi hebdomadaire des plaintes liées aux raccordements.
- L'amélioration de l'information fournie aux clients quant aux délais de traitement de leur demande et aux changements s'il y a lieu (voir l'outil de suivi d'une demande de travaux en ligne : <https://session.hydroquebec.com/portail/fr/web/clientele/suivi-demande-residentiel-commercial>)
- Le déploiement d'une nouvelle organisation du travail (gestion centralisée de l'ensemble de la charge de travail) favorisant un meilleur suivi et une meilleure prise en charge de tous les intervenants interpellés pour le traitement des demandes des clients.

84. État de la situation quant aux compteurs de nouvelle génération (dits « intelligents »).

Indiquer :

- a. les coûts liés au remplacement des compteurs traditionnels par les nouveaux compteurs intelligents depuis 2011-2012, par année financière ;

Le projet d'installation massive des compteurs de nouvelle génération est terminé depuis 2017.

Pour ce qui est des cas difficiles présentés à la régie de l'énergie, ils sont complétés depuis 2019. L'installation des compteurs fait maintenant partie de nos activités courantes. Voir le plus récent dossier déposé à la Régie de l'énergie à ce sujet.

http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/501/DocPrj/R-9001-2018-B-0027-RapAnnuel-Piece-2019_04_18.pdf

- b. les prévisions des coûts liés au remplacement des compteurs traditionnels par les nouveaux compteurs intelligents pour l'année 2020-2021 ;

Voir la réponse a)

- c. le nombre de jours et de travailleurs requis pour remplacer les compteurs ;

Voir la réponse a)

- d. le nombre de plaintes liées à l'installation des nouveaux compteurs et l'état du suivi de ces plaintes ;

En 2019, nous avons reçu 102 plaintes liées à l'installation des nouveaux compteurs, donc 3142 plaintes sur 7 ans.

- Le taux de plainte global lié à l'installation des nouveaux compteurs depuis le début des installations est de 0,7% (3142 plaintes sur 4 041 208 compteurs installé)
- Le taux de plainte lié à l'installation des nouveaux compteurs pour l'année 2019 est 0.2% (102 sur 49 016 compteurs installé en 2019)

- e. le délai moyen pour qu'on accuse réception de la plainte ;

Le délai moyen pour accuser réception d'une plainte (délai de création) a été de 2,03 jours en 2019, dont 78,56 % en 24 heures.

- f. le délai de résolution de la plainte ;

Hydro-Québec vise répondre à l'intérieur d'un délai de 30 jours. Le délai moyen de traitement d'une plainte en 2019 a été de 12,55 jours dont 95,59 % répondu à l'intérieur de 30 jours.

- g. le nombre de plaintes reçues par téléphone, par la poste et par courrier électronique.

- Appel +Visite = Téléphone 543 (24%)
- Courriel + Web = Courrier électronique 1379 (62%)
- Lettre + Télécopie = Poste 309 (14%)
- Total 2231 (100%)

85. Indiquer le nombre d'usagers d'Hydro-Québec qui ont refusé de changer leur compteur, pour l'année en cours et depuis le début des travaux de remplacement.

Au 31 décembre 2019, pour l'ensemble du Québec, environ 1,63% (67 138) seulement des clients se sont prévalus de l'option de retrait (compteur non communicant). Il s'agit du nombre de compteurs non-communicants installés à la fin de l'année 2019.

Source : Hydro-Québec

86. Fournir les documents, notes, analyses ou études concernant le nombre de clients résidentiels pour lesquels un écart de consommation de plus de 20 % a été constaté depuis l'installation de compteurs de nouvelle génération.

Hydro-Québec ne détient pas de tels documents. Le remplacement du compteur d'un client n'a aucun lien avec les variations sur sa facture.

Ce sont les variations de température ou les changements aux habitudes de consommation ou d'équipements chez le client qui peuvent influencer la facture d'électricité. Les cas médiatisés ont été analysés et, dans tous les cas, la facturation s'est révélée le reflet réel de la consommation du client.

87. Fournir les documents, notes, analyses ou études concernant les écarts de précision de chaque génération de compteurs implantés dans le secteur résidentiel au Québec depuis 1950.

Hydro-Québec ne détient pas de tels documents.

Le processus d'homologation des compteurs d'Hydro-Québec est reconnu comme l'un des plus rigoureux en Amérique du Nord. Tous les compteurs utilisés sont aussi soumis aux normes de Mesures Canada. Ces normes indiquent les écarts de précision acceptables pour tous les types de compteurs et sont appliquées par Hydro-Québec.

Voir également la réponse à la question 86 de ce document.

88. Indiquer le nombre de clients résidentiels pour lesquels un écart de consommation a été constaté depuis l'installation de compteurs de nouvelle génération, par type de compteur remplacé.

Voir les réponses aux questions 86 et 87.

89. Indiquer le nombre de clients résidentiels munis d'un compteur de nouvelle génération pour lesquels une réduction de consommation de plus de 10 % a été constatée; ventilation par région.

Voir les réponses aux questions 86 et 87.

90. Indiquer le nombre de clients résidentiels pour lesquels une augmentation de consommation de plus de 10 % a été constatée depuis l'installation de compteurs de nouvelle génération; ventilation par région.

Voir les réponses aux questions 86 et 87.

91. Fournir les documents, notes, analyses ou études concernant le nombre d'incendies survenus depuis l'installation de compteurs de nouvelle génération. Fournir les coûts associés au remplacement.

Selon Hydro-Québec, aucun incendie ne peut être lié à un compteur de nouvelle génération.

92. Depuis 10 ans, indiquer les sommes dépensées pour l'achat d'électricité en période de pointe. Ventiler par appel d'offres et par année financière. Fournir les coûts moyens par MW ainsi que les prévisions pour 2020-2021.

Pour les années 2019 à 2021, les approvisionnements de court terme réels et prévus sont présentés au tableau suivant. (Source pour 2021 : Plan d'approvisionnement 2020-2029).

	2019 (réel)	2020 (6 mois réels)	2021 (prévisionnel)
TWh	1,8	0,2	0,8
M\$	90,4	8,4	48,2
\$/MWh	50,1	37,4	60,3

L'historique des approvisionnements de court terme est présenté dans le cadre du Plan d'approvisionnement 2020-2029 (R-4110-2019), au tableau 9.1, de la pièce HQD-2, document 3.

http://publicsde.regie-energie.qc.ca/_layouts/publicsite/ProjectPhaseDetail.aspx?ProjectID=529&phase=1&Provenance=B&generate=true

93. Nombre de compteurs de nouvelle génération (dits intelligents) récupérés sur les lieux d'un incendie ou à la suite d'un incendie, depuis le début de leur installation sur le territoire québécois. Ventiler par année financière et détailler les sommes associées.

Selon Hydro-Québec, aucun incendie ne peut être lié à un compteur de nouvelle génération.

94. Nombre de compteurs de nouvelle génération qui ont dû être remplacés à la suite de défectuosité, depuis le début de leur installation sur le territoire québécois. Ventiler par année financière et par défectuosité; détailler les sommes associées.

En 2019, suite aux validations effectuées, 15 505 compteurs ont été confirmés comme défectueux.

Les remplacements de compteurs se font pour diverses raisons :

- Fonctionnalité (interrupteur de service, étiquette manquante, bouton de remise à zéro)
- Intégrité physique (base endommagée, couvercle interne mal fixé, corps étrangers)
- Affichage (aucun, clignote, segments manquants, bloqués, intermittents)
- Composante de communication
- Programmes de Mesure Canada

Source : Hydro-Québec

95. Ventilation par mois et par région administrative de la redevance d'abonnement facturée aux clients résidentiels d'Hydro-Québec en 2019-2020.

La redevance d'abonnement ne couvre pas de coûts spécifiques. Les tarifs d'électricité sont établis de manière à récupérer les coûts réellement encourus par Hydro-Québec pour le service d'électricité, ni plus, ni moins. L'ensemble de ces coûts est réparti dans les composantes du tarif domestique : redevance, première tranche et deuxième tranche.

Au cours des dernières années, et avec l'approbation de la Régie de l'énergie, la redevance d'abonnement a été gelée de façon à appliquer les hausses tarifaires davantage sur les prix d'énergie, favorisant l'augmentation d'une composante sur laquelle le client peut agir et ainsi, l'efficacité énergétique. En vertu de la *Loi visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité*, les tarifs d'Hydro-Québec ont été gelés au 1^{er} avril 2020. De 2021 à 2024, l'ajustement des tarifs se fera en fonction de l'inflation. En 2025, la Régie de l'énergie établira les tarifs pour les années suivantes, après le dépôt d'un dossier tarifaire par Hydro-Québec.

96. État de situation de tout projet d'efficacité énergétique visant à réduire la consommation en période de pointe, par l'utilisation des compteurs intelligents.

À l'hiver 2019-2020, Hydro-Québec a proposé des clients sélectionnés au hasard des offres de tarification dynamique : l'option de crédit hivernal et le tarif Flex. Parmi les conditions d'admissibilité à ces offres, la consommation du client intéressé devait être mesurée par un compteur communicant.

Les clients sélectionnés étaient libres de s'inscrire à l'une des offres ou de conserver leur tarif actuel.

Quelque 20 000 clients se sont inscrits à la tarification dynamique à l'hiver 2019-2020. Grâce à leurs efforts, ces clients ont collectivement réduit la demande en électricité au Québec d'environ 15 mégawatts par événement de pointe. Cela équivaut à la demande moyenne de 3 000 clients résidentiels par événement.

Pour plus d'information sur la tarification dynamique, voir notre site web <http://www.hydroquebec.com/residentiel/espace-clients/tarifs/tarification-dynamique.html>

Par ailleurs, Hydro-Québec a lancé [la marque Hilo](#), qui offrira des produits et des services personnalisés à ses clients tirant profit des nouvelles technologies intelligentes pour gérer efficacement leur consommation d'électricité.

Pour plus d'information sur Hilo, voir le site web d'Hilo <https://www.hiloenergie.com/fr-ca/>

97. Fournir le total des dépenses liées à la production d'études d'impact ou d'analyses concernant la mise en place de tarifs préférentiels d'électricité pour la Société de transport de Montréal. Fournir une copie de toute étude ou analyse produite à ce sujet.

Le tarif LG s'applique à la Société de transport de Montréal depuis le 1^{er} avril 2014. C'est dans sa décision D-2014-037 que la Régie de l'énergie a accepté l'établissement du tarif LG.

98. Montant obtenu en raison de la vente de la centrale hydroélectrique Hull-2; bilan des revenus de vente d'électricité que générerait cette installation.

La transaction vise la cession par Hydro-Québec de la centrale de Hull-2 et des actifs qui y sont associés à Hydro Ottawa.

La centrale de Hull-2, située au centre-ville de Gatineau, est l'une des plus petites du parc de production d'Hydro-Québec avec une puissance installée de 27 MW et une production annuelle de 0,15 TWh. Cette entente s'inscrit dans une démarche d'optimisation des ressources visant l'amélioration de la performance d'Hydro-Québec.

Consultez le communiqué de presse [Hydro-Québec et Hydro Ottawa parviennent à un accord visant la vente de la centrale de Hull-2.](#)

Lien : <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/1057/hydro-quebec-et-hydro-ottawa-parviennent-a-un-accord-visant-la-vente-de-la-centrale-de-hull-2/?fromSearch=1>

99. Sommes dépensées pour la négociation de l'entente commerciale conclue avec l'Ontario. Indiquer également le coût total prévu de tous les travaux liés à l'entrée en vigueur de cette entente, le coût de production unitaire du kWh de l'électricité qui sera vendue à l'Ontario ainsi que le prix unitaire du kWh de l'électricité qui sera achetée en Ontario.

En octobre 2016, Hydro-Québec a conclu une entente avec l'Independent Electricity System Operator (IESO) de l'Ontario pour les années de 2017 à 2023. Cette entente prévoit la vente de 2 TWh par an par Hydro-Québec à l'Ontario, ainsi que la vente de la puissance de l'Ontario à Hydro-Québec et des échanges d'énergie entre les deux partenaires.

Afin de remplir ses obligations, Hydro-Québec utilise des infrastructures existantes et aucune dépense n'a été engagée pour mettre à niveau ces infrastructures.

De plus, la négociation de l'entente commerciale fut effectuée par des employés d'Hydro-Québec dans le cadre de leurs fonctions et par conséquent la négociation de celle-ci n'a pas engendré de coûts supplémentaires de firmes externes.

Aucune nouvelle entente ou modification à l'entente actuelle n'a été conclue depuis

100. Fournir le total des dépenses liées aux représentations devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en 2019-2020; ventilation par audience et par dossier.

La participation d'Hydro-Québec à l'audience du BAPE sur le projet Micoua-Saguenay en 2019 est évaluée à 581,5 k\$.

Pour ce qui est du projet des Irlandais, nous évaluons le temps de préparation et de participation à la soirée d'information publique du BAPE du 5 mars 2019 à 91 k\$. Il n'y a pas eu de mandat subséquent au BAPE.

101. Liste des appels d’offres d’électricité auxquels Hydro-Québec a participé à l’extérieur du Québec.

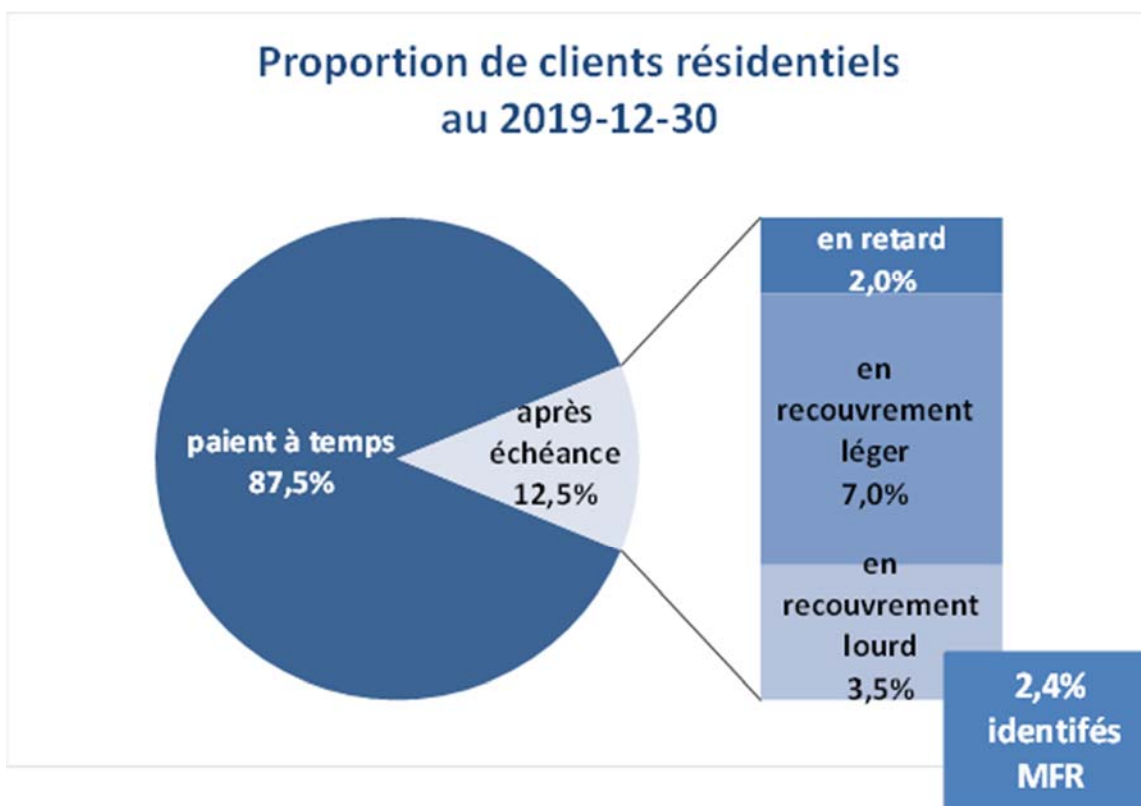
En 2019, Hydro-Québec n’a participé à aucun appel d’offre pour la vente de son électricité à l’extérieur du Québec.

Rappelons que pour l’année 2018, Hydro-Québec, en collaboration avec un promoteur de projets de transport aux États-Unis, a répondu à un appel de propositions lancé en juin 2018 par le Connecticut qui portait sur un approvisionnement d’un volume important d’énergie décarboné.

Consultez le [communiqué de presse du 14 septembre 2018](#).

Lien : <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/1413/hydro-quebec-repond-a-un-appel-de-propositions-pour-livrer-de-lenergie-propre-au-connecticut/?fromSearch=1>

102. Indiquer le nombre de clients en retard de paiement et le montant total payé en retard par ces clients pour chacune des 10 dernières années. Indiquer également le nombre d'avis de recouvrement transmis à ces clients.



Source : Hydro-Québec

103. Copie de toute étude, analyse ou note concernant l'acceptation du paiement par carte de crédit et son impact financier pour Hydro-Québec.

HQ a reçu des demandes de clients désireux de payer leur facture d'électricité par cartes de crédit.

Toutefois, Hydro-Québec ne souhaitait pas assumer les frais très élevés associés à ce mode de paiement, ni augmenter ses tarifs en fonction de ces charges additionnelles.

Le modèle utilisateur/payeur, qui implique que le détenteur de la carte de crédit assumera une charge additionnelle à la transaction pour avoir le privilège d'utiliser sa carte, a donc été considéré. La transaction doit se faire via une tierce partie, car le marchand (en l'occurrence HQ) n'a pas le droit d'encaisser ces frais. Ce modèle est utilisé par d'autres compagnies d'énergie canadiennes dont Énergir, BC Hydro, Enbridge, NB Power.

Un appel de propositions a été publié en vue de la signature d'un contrat avec une tierce partie. L'analyse des propositions a révélé qu'aucune compagnie n'était en mesure d'offrir les modalités demandées. De plus, les sondages ont démontré très peu d'intérêt pour un modèle utilisateur payeur.

À la question: « *Pour permettre le paiement par carte de crédit, Hydro-Québec mandaterait une firme qui collecterait les paiements et ajouterait 2 % au montant des factures pour couvrir les frais associés à ce mode de paiement. Dans ce contexte, payeriez-vous (votre facture d'électricité) par carte de crédit...? » les réponses étaient les suivantes:*

<i>Toujours:</i>	<i>1,4%</i>
<i>Souvent:</i>	<i>0,8%</i>
<i>Rarement:</i>	<i>7,1%</i>
<u><i>Jamais:</i></u>	<u><i>90,4%</i></u>

Hydro-Québec a donc décidé de ne pas aller de l'avant avec ce projet.

104. Pour les 5 dernières années, indiquer les dépenses totales en électrification des transports et les dépenses totales pour la production, l'acquisition ou l'élaboration de batteries.

Concernant les dépenses en électrification des transports, nous vous référons à la réponse à la question 41.

Concernant les dépenses pour la production, l'acquisition ou l'élaboration de batteries, nous vous référons à la réponse pour le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie (CEETSE) à la question 105.

105. Nombre d'employés et d'ETC ainsi que le budget total de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ) pour les 5 dernières années.

Hydro-Québec est la seule entreprise d'électricité en Amérique du Nord à posséder un centre de recherche d'importance, le Centre de recherche d'Hydro-Québec (CRHQ). Elle consacre plus de 100 M\$ par année à ses projets d'innovation. Le CRHQ regroupe environ 370 employés, dont environ 225 scientifiques, des techniciens, des ingénieurs et du personnel de toutes les spécialités qui unissent leurs expertises pour soutenir Hydro-Québec dans toutes les facettes de ses activités. Les activités du CRHQ sont regroupées dans deux centres : les Laboratoires de recherche et d'essais de Varennes et le Laboratoire des technologies de l'énergie (LTE) de Shawinigan.

http://equipement.hydro.qc.ca/recherche_et_developpement/index.htm

Le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie (CEETSE) a été créé en 2017 et emploie 112 personnes au 31 décembre 2019. Il opère avec un budget annuel de 43 M\$ et dispose d'équipes sur les 2 campus de du CRHQ.

<https://www.hydroquebec.com/ce-electrification-transports-stockage-energie/>

106. Pour les 5 dernières années, indiquer les sommes dépensées pour l'enfouissement de lignes électriques, ventilées par année financière, par région administrative, par projet et par niveau de tension des lignes électriques.

Les investissements en enfouissement de lignes électriques pour le réseau de transport sont les suivants :

Investissement en enfouissement de lignes électriques (en milliers de dollars)		
Projet	Région	Réel 2019
BEAUMONT - FLEURY	Montréal	2 462
ADÉLARD-GODBOUT / DORCHESTER	Montréal	4 028
JEANNE-D'ARC / NOTRE-DAME	Montréal	233
BEAUMONT / DORCHESTER	Montréal	25 148
BAIE D'URFÉ / ROOT DATA CENTER	Montréal	2 105
BROMPTONVILLE/WINDSOR (KRUGER)	Estrie	1 238
SAINT-MAXIME/MARIE-VICTORIN	Monterégie	15 069
ADÉLARD-GODBOUT / LA PRAIRIE	Montréal	7 323
BÉLANGER-ROSEMONT	Montréal	1 606
	TOTAL	59 212

Le montant engagé pour le programme d'enfouissement du réseau de distribution s'élève à 12.3 M\$ en 2019.

Source : [HQD-7, document 1](#), page 6

Lien 1 : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/540/DocPrj/R-9001-2019-B-0011-RapAnnuel-Piece-2020_07_02.pdf

107. Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation

Aucune.

